



Rupture de contrat d'assurance

Par **ISMAEL**, le **17/06/2008** à **18:41**

Bonjour,
Je suis militaire et fais l'objet d'une mutation dans un DOM (GUYANE).
Mon épouse est actuellement sous contrat avec une société d'assurance mutuelle santé qui ne la couvre pas en GUYANE. Au dire de la société elle ne peut pas résilier son contrat et eux reconnaissent ne pas la couvrir labas.
Quel recours puis je tenter car il me semble que tous ca est un peu abusif, je paie une cotisation mais je ne suis pas couvert
Merci de me donner quelque astuce pour sortir de ce PB